



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## emploi et activité

Question écrite n° 8568

### Texte de la question

Mme Marie-George Buffet attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la situation de l'entreprise Baxi située à Villeneuve-Saint-Germain, dans l'agglomération de Soissons, dans l'Aisne, qui produit des chaudières. Le groupe néerlandais BDR Thermea qui l'a rachetée vient d'annoncer sa fermeture à échéance de deux ans, dans l'objectif d'effectuer un regroupement avec la production des chaudières De Dietrich à des fins de meilleure rentabilité financière. Ceci aurait pour conséquence la suppression de 140 emplois dans un territoire déjà sinistré : à court terme ce sont près de 1 000 emplois qui sont en effet menacés dans le seul bassin de Soissons. Elle souhaite connaître les dispositions qu'il compte prendre pour empêcher une nouvelle liquidation d'un site industriel de notre pays.

### Texte de la réponse

Le groupe Baxi, à capitaux britanniques, spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, a fusionné en 2009 avec le groupe De Dietrich Remeha pour former le leader européen du secteur sous le nom de BDR Thermea. Il représente environ 6 300 emplois et un chiffre d'affaires de 1,8 Md€, qui repose pour environ 60 % sur la vente de chaudières. En 2011, BDR Thermea est passé sous contrôle à 100 % de la fondation néerlandaise Remeha Foundation. Le groupe BDR Thermea est présent en France à travers huit sociétés dont les deux principales sont De Dietrich Thermique SAS (868 salariés, 330 M€) localisée en Alsace et Baxi SA (340 salariés, 130 M€) située en Picardie et en Ile-de-France. Ces deux sociétés ont le point commun de fabriquer les mêmes chaudières au sol (fioul et gaz) standards et à condensation sous leurs propres marques. L'usine de Baxi SA située à Villeneuve-Saint-Germain fabrique les chaudières commercialisées sous les marques Chappée et Ideal Standard, qui sont destinées aux marchés français et espagnol. Historiquement, le site de Baxi possédait une fonderie spécialisée dans la fabrication de corps de chauffe en fonte pour les chaudières. Cette activité a été revendue en 2008 au groupe Focast, qui a continué à approvisionner le site de Baxi tout en cherchant à se diversifier dans le machinisme agricole. La fonderie Focast Picardie, qui emploie 134 salariés, a été placée en novembre 2012 en liquidation judiciaire, privant ainsi la société Baxi de son principal fournisseur. Cet événement a précipité, le 11 octobre 2012, l'annonce du groupe BDR Thermea de fermer d'ici fin 2014 le site de Villeneuve-Saint-Germain et de transférer ses activités sur le site De Dietrich Thermique à Metzwiller (67), dont la capacité de production n'est pas totalement exploitée. Cette annonce est intervenue dans un contexte de recul important du marché des chaudières au sol dû à l'effet combiné de la conjoncture économique et de la hausse des énergies fossiles, qui a conduit le secteur et singulièrement BDR Thermea France dans une situation de surcapacité industrielle. Parmi les 140 salariés travaillant sur le site de Villeneuve-Saint-Germain, la société Baxi SA prévoit que 20 personnes pourraient bénéficier de mesures d'âge, 40 personnes pourraient être reclassées dans le centre logistique en développement à Villers-Cotterêts (02) et que 10 personnes pourraient être reclassées sur le site de production de radiateurs de l'entreprise Radiateurs Industrie situé à La Chartre-sur-le-Loir (72) et appartenant au groupe BDR Thermea. La société Baxi détient un stock de corps de chauffe, qui lui permet de pouvoir encore produire des chaudières pendant plusieurs mois. Le ministère du redressement productif s'est saisi de ce dossier et a

reçu les dirigeants du groupe Baxi. Il a pris en charge le financement d'une étude opérationnelle (audit dit « CESAAR ») afin d'examiner les opportunités de diversification du site de Villeneuve-Saint-Germain avec comme objectif de reclasser les 70 salariés restants. L'étude, actuellement en cours, examine notamment la possibilité d'optimiser le partage des productions entre plusieurs des sites du groupe BDR Thermea France afin de préserver l'emploi au maximum. L'examen du plan de sauvegarde des emplois est, pour le moment, mis en attente.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-George Buffet](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8568

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Redressement productif

**Ministère attributaire :** Redressement productif

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 octobre 2012](#), page 6077

**Réponse publiée au JO le :** [26 mars 2013](#), page 3386